

**AFRICAN UNION**  
الاتحاد الأفريقي



**UNION AFRICAINE**  
**UNIÃO AFRICANA**

---

**Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 517 700 Fax: 517844**

---

## **DECISION SUR LA REFORME DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES**

La Conférence, réunie en sa quatrième (4<sup>e</sup>) session extraordinaire à Addis-Abeba (Ethiopie) le 4 août 2005;

1. **PREND NOTE** du Rapport du Président du Comité de suivi élargi sur la Reforme des Nations Unies ;
2. **REAFFIRME** son attachement au Consensus d'Ezulwini et à la Déclaration et au projet de Résolution de Syrte à l'Assemblée générale sur la Reforme des Nations Unies adoptés respectivement au Swaziland en février 2005 et en Libye en juillet 2005 ;
3. **REAFFIRME** qu'une attention égale soit accordée aux autres éléments de la Reforme des Nations Unies, en particulier aux questions liées au développement, à la reforme des institutions telles que l'Assemblée générale, l'ECOSOC, la Commission des Droits de l'homme, à la création de nouvelles institutions, ainsi qu'à la démocratisation des Institutions de Bretton Woods ;
4. **DECIDE** de créer un Comité de Dix (10) Chefs d'Etat et de gouvernement (deux par région) coordonné par le Président de la République de Sierra Leone et ayant pour mandat de présenter, de plaider et de solliciter le soutien en faveur du Projet de resolution africain auprès de toutes les régions du monde et les groupes intéressés afin de réaliser les dispositions du Consensus d'Ezulwini et de la Déclaration et Résolution de Syrte. Ce Comité soumettra au Président de la Conférence un rapport et des recommandations appropriées sur cette question ;
5. **DEMANDE** au Président de la Conférence de soumettre, par la suite, un rapport à une Session extraordinaire de la Conférence qui sera tenue en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2005.